

Accord de l'Ouest

Et la canadienisation? Le ministre a dit que toutes les sociétés seraient mises sur le même pied. Qu'y a-t-il de mal à donner un peu d'avantage aux sociétés canadiennes? Qu'y a-t-il de mal à améliorer et accélérer la canadienisation du secteur énergétique?

Des voix: Rien.

M. MacLellan: Voilà ce que nous voulons voir. Le document ne prend aucun engagement sur cette très importante question.

Des voix: Si, il en prend.

M. MacLellan: C'est un élément tout à fait vital.

Nous savons que la TRPG va être supprimée. Le gouvernement s'y était engagé. Mais que va-t-il en résulter? Que ferons-nous ensuite? Qu'est-ce que nous avons obtenu du gouvernement de l'Alberta? Rien. Aucune réduction des redevances. C'est un accord à sens unique. L'Alberta n'a même pas voulu envisager une réduction des redevances. L'Alberta va augmenter sa Caisse du patrimoine. Je ne protesterais pas s'il y avait un peu de cet argent qui allait à l'Alberta. Il y a beaucoup de chômage en Alberta, il y a des queues à la soupe populaire, mais la Caisse du patrimoine reste à la banque. Ce n'est pas en augmentant la Caisse du patrimoine qu'on va aider la population de l'Alberta dans le court terme. Et ce n'est pas cela qui va aider l'économie du pays. Le premier ministre Lougheed a dit qu'il gardait la Caisse du patrimoine pour les mauvais jours. Bon, ce ne sont pas seulement des mauvais jours que nous avons, mais un désastre économique.

Des voix: Oh, oh!

M. MacLellan: A moins qu'il y ait une réduction, l'engagement de la part de l'Alberta de réduire ses mises . . .

M. le Président: A l'ordre. Sans vouloir m'imposer, le député a le droit de faire sa déclaration dans le même respect que le ministre.

M. Malone: Mais il parle de l'Alberta!

M. MacLellan: L'Alberta fait partie du Canada et nous en sommes très fiers, mais il met cinq milliards dans la Caisse du patrimoine chaque année.

Le pays a besoin d'activité économique. Nous ne pouvons pas balkaniser le pays. Le premier ministre (M. Mulroney) a dit que l'accord mettrait fin à la balkanisation du pays, mais c'est inexact. On n'a pas encore dit aux consommateurs comment cet accord va aider les Canadiens. On ne leur a pas dit comment ces montants vont être rattrapés. On ne leur a pas encore dit que le rattrapage ne se fera pas à leurs frais.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais remercier la critique du parti libéral pour ses excellentes observations. Je voudrais aussi remercier la ministre de m'avoir fourni à l'avance une copie du texte de sa déclaration.

Ce que confirme cet arrangement pétrolier, c'est que le déficit fédéral ne présente plus de problème lorsqu'il s'agit de donner de l'argent aux sociétés pétrolières. Ce n'est un problème que lorsqu'il est question de donner de l'argent aux Canadiens ordinaires. Il y a deux poids, deux mesures. A la place du ministre des Finances (M. Wilson), j'aurais honte. Je regretterais aussi d'avoir donné la réserve. Le ministre des Finances devra éventuellement s'occuper du déficit et il vient d'abandonner une taxe qui constitue l'une des principales sources de recettes fédérales.

Le 8 novembre 1984, des programmes sociaux ont été supprimés parce qu'il fallait ralentir la croissance du déficit. Et voici que les sociétés pétrolières empochent maintenant presque toute la réserve et que les compressions budgétaires du gouvernement fédéral vont leur profiter directement. Il est même garanti dans l'accord que les gouvernements provinciaux laisseront les sociétés pétrolières profiter de ces économies fédérales. Maintenant qu'il s'agit des sociétés, monsieur le Président, et sous prétexte de collaboration fédérale-provinciale, que nous approuvons tous, quatre ministres conservateurs de l'Énergie se font les véritables valets de l'industrie, lui cédant tout le paquet. Deux milliards et demi de dollars iront éventuellement aux sociétés pétrolières grâce à l'abandon de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières. Cette taxe était dure à avaler. Elle soulevait certains problèmes constitutionnels. J'en conviens avec le premier ministre Lougheed. Ils'agissait vraiment d'une redevance et les redevances reviennent aux provinces. Mais, grâce à elle, le gouvernement fédéral a tiré des recettes d'un secteur industriel qui n'a pas l'habitude de payer des impôts. Lorsque l'impôt sur le revenu est remplacé par un impôt sur les profits, ces sociétés se trouvent toutes sortes d'amortissements et ne paient jamais d'impôt.

• (1530)

Le gouvernement fédéral va devoir rattraper l'argent ailleurs. Où va-t-il le prendre? Vous l'avez deviné, monsieur le Président, c'est le consommateur canadien qui va finir par le lui procurer. Peut-être cet argent sera-t-il perçu au niveau de la pompe à essence. Le bruit court aujourd'hui qu'il sera récupéré au moyen d'une taxe qui pourrait atteindre 5c. le litre. Les conservateurs ont la réputation d'augmenter le prix de l'essence. Ils sont célèbres pour cela. Ils ont même perdu des élections à cause de cela, mais ils n'ont toujours pas appris leur leçon.

Le gouvernement pourrait s'y prendre autrement. Il pourrait récupérer cet argent au moyen d'autres genres de taxes, mais il faudra pour le savoir attendre jusqu'à la présentation du budget. Quoi qu'il en soit, les prix pétroliers vont s'aligner sur les cours mondiaux. Les pétrolières vont avoir l'argent et les consommateurs les beaux discours.

Le gouvernement va surveiller la situation de près. Mais cela ne changera rien. Le gouvernement la surveille déjà grâce à son Agence de surveillance du secteur pétrolier. Il n'y a rien dans cette entente, monsieur le Président, qui nous permette de croire que l'argent que toucheront les sociétés pétrolières sera réinvesti au Canada. En fait, une fois que les prix pétroliers s'aligneront sur les cours mondiaux, le prix de l'ancien pétrole—c'est-à-dire celui qui a été découvert avant 1974—augmentera de \$4 à \$7 le baril. Le prix du nouveau pétrole, c'est-à-dire du pétrole découvert après 1974—catégorie qui englobe le pétrole d'Hibernia, des gisements sous-marins et le reste—baissera par contre d'environ \$3 à \$6 le baril. Si le prix en diminue, qui seront les gagnants et qui seront les perdants? Les gagnants seront ceux qui possèdent l'ancien pétrole, soit en grande partie les multinationales comme Shell, Gulf, Imperial et autres. Elles réaliseront des profits inattendus de plus de 300 millions de dollars, mais l'entente ne parle pas d'impôt sur les superprofits. Il n'y a aucun moyen de récupérer cet argent. Qui seront les perdants? Ce seront les sociétés canadiennes qui extraient le nouveau pétrole.